



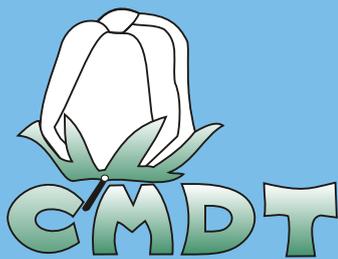
## EXERCICE DU CONTROLE CITOYEN : Les Comités de Suivi à la Base (CSB) et les Organisations Focales (OF) à pied d'oeuvre



### ONSC/Santé

**POUR UNE GESTION  
EFFICIENTE ET  
RATIONNELLE DES FOND  
ALLOUES A LA SANTE**

### LA PRIVATISATION DE LA CMDT :



**Une catastrophe  
pour le Mali**

### Editorial

#### *La société civile dans la bonne gouvernance dans le secteur de la santé*

L'Observatoire National de la Société Civile sur le Suivi de la gestion des fonds alloués à la Santé (ONSC/Santé) est désormais à pied d'œuvre sur le terrain. Sa création fait suite à l'étude réalisée par la CAD-Mali (Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement du Mali) en 2004 sur les impacts de la mise en œuvre du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) dans le secteur de la santé dont les résultats ont mis à nu le manque de lisibilité et l'utilisation anarchique des fonds mis à la disposition du secteur de la santé. Cet Observatoire, qui comprend des hommes et des femmes de la société civile, vise à mettre fin à la timidité de l'implication des OSC (Organisations de la Société Civile) au processus d'élaboration du CSLP devenu CSCRP (Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté) et à la non mise à disposition des informations et données aux populations. Il s'agit pour le Directeur exécutif Dounantié Dao Président du Conseil d'Administration de l'ONSC/santé et son équipe de l'Observatoire de s'impliquer pour promouvoir la bonne gouvernance dans la gestion des ressources financières destinées au secteur de la santé par la mise en place d'un mécanisme de contrôle et de suivi budgétaire. Pour cela, des Organisations Focales (OF) seront mises à contribution au niveau des régions et des Comités de Suivi à la Base (CSB) à l'échelle communale.

Dans un premier temps, l'exercice de suivi citoyen couvrira le District de Bamako et la Région de Koulikoro. Par la suite, l'expérience s'étalera sur le Mali profond. A travers les actions de l'Observatoire, la société civile jouera pleinement son rôle dans la bonne gouvernance du secteur de la santé à Bamako, Koulikoro et à l'intérieur du pays prochainement.

**Ibrahima Labass Keïta**

# UN OBSERVATOIRE POUR RENDRE LISIBLE ET VISIBLE LA GESTION DES FONDS ALLOUES A LA SANTE

**Par Ibrahima Labass KEITA**

A la suite de la réalisation d'une étude et des activités de plaidoyer, les organisations de la société civile réunies au sein de la CAD-Mali ont opté pour la mise en place d'un mécanisme de suivi évaluation citoyen des actions de lutte contre la pauvreté appelé « Observatoire National de la Société Civile du Mali sur la gestion des fonds alloués au secteur de la santé (ONSC/Santé) ».

L'ONSC/Santé fut créée en septembre 2006, sur l'initiative de la CAD-Mali avec l'appui financier et technique de DIAKONIA. Il regroupe différents types d'Organisations de la Société Civile Malienne, notamment celles évoluant dans le domaine de la santé, des syndicats, des Journalistes, des Jeunes, des femmes etc.

L'ONSC/Santé a pour mission de rendre traçable et lisible la gestion des fonds alloués à la santé. Il s'occupera de la veille sur l'utilisation des ressources

financières mises à la disposition du secteur de la santé.

Cette nouvelle structure est chapeauté par un Conseil d'Administration sur lequel s'appuie le Chargé du projet. Elle met l'accent sur Bamako et Koulikoro comme point de départ et se propose de s'étendre sur tout le Mali dans un avenir immédiat. Le point commun des communes ciblées est qu'elles sont urbaines et qu'elles disposent toutes des Centres de Santé de Référence (CSR) modernes et des Centres de santé communautaire (CSCOM) qui tiennent tant bien que mal, selon les quartiers.

L'implication de l'ONSC/Santé ne vise autre qu'à permettre à la société civile de ces communes de disposer d'instruments pouvant lui donner l'occasion de s'occuper de la gestion des structures sanitaires qui œuvrent pour elle. C'est le signe même de l'application concrète de la démocratie locale. Si le citoyen s'occupe du fonctionnement des centres de santé de proximité, ceci ne fera qu'améliorer leur

accès aux services de la santé à un coût acceptable pour tous. La logique est simple à comprendre : aucune population n'aime voir mourir à demi feu les centres de santé mis à sa disposition sans faire quelque chose, qui puisse les sauver et, pour s'impliquer il faut disposer d'information fiable, reflétant la réalité des centres.

L'observatoire est là pour ça. Il dispose de l'expertise adéquate pour sensibiliser les citoyens et conseiller les décideurs communaux (maires, conseillers municipaux, associations de santé communautaire, administration locale, etc) afin qu'ils puissent faire de bons choix pour tout ce qui concerne la gouvernance du secteur de la santé. C'est en cela que les populations seront bien soignées et pourront par conséquent participer au développement communal. Elles auront un corps sain dans un esprit sain. Elles disposeront des structures sanitaires communautaires qu'elles connaissent bien à travers un suivi citoyen de proximité.

## EXERCICE DU CONTROLE CITOYEN

**Par Ana Karina NEIRA**

### **Les Comités de Suivi à la Base (CSB) et les Organisations Focales (OF) à pied d'oeuvre**

Dans le cadre de l'activité trois du projet de Suivi de la gestion des fonds alloués au secteur de la santé au Mali, l'équipe technique en l'occurrence Drissa TRAORE chargé de Projet et Ana Karina NEIRA collaboratrice a organisé des rencontres avec les personnes désignées par les organisations ciblées par le Conseil d'Administration (CA) pour faire parti des CSB et OF afin de commencer les activités du terrain prévues dans ledit projet.

Les réunions se sont déroulées du 15 au 17 octobre 2008 avec les six



Réunion CSB Commune VI à la Mairie de Banankabougou

communes de Bamako et les communes urbaines de Kati et de Koulikoro, de même qu'avec les représentants des OF de Bamako et de Koulikoro.

Ces réunions visaient à mettre en place les CSB et OF dans les communes précitées à travers la prise de contact et la connaissance des organisations

**Suite P3** ➤

Par Drissa TRAORE

## SUR LES CSB !

### 1 - Qu'est ce qu'un CSB ?

Le Comité de Suivi à la Base (CSB) est un organe central du dispositif du suivi à la base à travers lequel les communautés à la base et les OSC (leader d'opinions, responsables de jeunesse, femmes membre du personnel para sanitaire) peuvent s'impliquer dans l'identification, la mise en œuvre et le suivi/évaluation des actions dans le domaine de la santé. Les CSB sont donc l'élément fondamental du dispositif du suivi à la base de la démarche du bas vers le haut.

### 2 - Qui peut être membre du CSB ?

Pour être membre d'un CSB, il faut être d'une association évoluant soit dans les domaines

de plaidoyer, soit du suivi budgétaire ou encore dans le domaine de la santé et acceptant de participer activement et bénévolement aux activités.

Le CSB est non-partisan, et l'affiliation à un CSB est limitée aux associations de communes de la zone géographique d'intervention du CSB.

### 3 - Où sont implantés les CSB ?

Les CSB sont implantés uniquement dans les communes. Pour l'instant, il y a un CSB dans chacune des communes du District de Bamako, un CSB dans la commune urbaine de Koulikoro et un CSB à Kati ; donc, au total 8 CSB. Cependant, au fur et à mesure ils seront étendus aux autres communes du Mali.

### 4 - Quels sont les domaines d'intervention du CSB ?

Ils interviennent dans le domaine de la santé au niveau local ou communal à travers le suivi budgétaire

### 5 - Comment sont-ils organisés ?

Chaque CSB a un Président à titre honorifique qui assure la coordination des activités du CSB et un Rapporteur qui prend les procès verbaux (PV) des réunions.

Chaque CSB se réunit une fois par semaine.

### 6 - Quelles sont les stratégies d'intervention des CSB ?

- Des rencontres avec les décideurs et élus locaux
- Recours aux personnes ressources de la commune
- Contact avec les communautés bénéficiaires
- Contact avec le personnel de la santé de la communauté.
- Visite de terrain pour vérification des données (observation, comparaison, interviews, sondage...)
- Administration des questionnaires à tous les niveaux (décideurs et élus locaux, communautés bénéficiaires, personnel de la santé, personnes ressources)
- Contact avec les OF

### 7 - Qui sont les publics cibles du CSB ?

Les Acteurs étatiques au niveau local. Ce sont surtout:

#### ◀ Suite P2

choisi selon les critères préétablis, la présentation du projet et l'exposition du dispositif de mise en œuvre du projet.

Rappelons que la taille de chaque CSB est de cinq associations à la base par commune et des OF, la taille est de trois coalitions, réseaux ou organisations faïtières par région.

De façon générale, la définition, la composition, l'organigramme et le domaine d'intervention de chaque CSB et OF ont été expliqués aux participants.

Par souci de clarté, il est important de mentionner que les membres des CSB et OF appartiennent aux organisations évoluant dans les domaines de plaidoyer, suivi budgétaire et activités liées à la

santé et que de plus ils participent activement et bénévolement dans la collecte d'information, l'analyse de données et le suivi budgétaire afin de contribuer à la promotion de la bonne gouvernance et inciter un processus de contrôle citoyen.

Cette activité a ouvert la fenêtre pour la formation qui permettra aux CSB et OF d'avoir les outils nécessaires pour faire le travail du terrain. A ce niveau, les participants n'ont pas manqué d'exprimer leur intérêt au travail mené par la CAD-Mali à travers l'Observatoire National de la Société Civile sur la gestion de fonds alloués à la Santé.

À partir de cette activité, les CSB et les OF sont désormais en place.

Suite P4 ▶

# RENFORCEMENT DES CAPACITES DES COMITES DE SUIVI A LA BASE (CSB) ET DES ORGANISATION FOCALES (OF)

Par Drissa TRAORE

## Formation en plaidoyer lobbying et en suivi et analyse budgétaire

Pour une gestion rigoureuse et efficace des fonds alloués au secteur de la santé, la Maison de Partenariat Bamako/Angers a abrité du 20 au 23 octobre 2008 un Séminaire de formation des Comités de Suivi à la Base (CSB) et des Organisations Focales (OF)



De gauche à droite Drissa TRAORE, Soufiana KONARE, Mme BARRY Aminata TOURE, Mme KANTE Oumou DIALLO et Dounantiè DAO

### ◀ Suite P3

- Les services étatiques déconcentrés, c'est à dire les démembrements locaux des structures étatiques dans les domaines d'action prioritaires du CSLP
- L'administration communale: C'est à dire le maire et ses services techniques
- Le conseil municipal
- Le Conseil de quartier ou villageois
- La population à la base
- L'organisation focale (OF)

### 8 Quelles sont les activités des CSB ?

La démarche que les CSB et les communautés à la base suivront sont les suivants:

- Collecte des données
- Analyse des données
- Echange avec les décideurs locaux
- Rapport et échange d'expériences de suivi avec les autres CSB au niveau de chaque OF

Dans le prochain numéro du Messenger du peuple on fera un zoom sur les OF.

en suivi et analyse budgétaire et en plaidoyer lobbying organisé par l'Observatoire Nationale de la Société Civile sur la gestion des fonds alloués au secteur de la santé (ONSC/santé) dans le cadre de son projet de contribution à la promotion de la bonne gouvernance par l'exercice du contrôle citoyen.

Ont pris part à cette formation, 68 participants dont les membres des OF, des CSB venus de Koulikoro, Kati et de Bamako, des membres du Conseil d'Administration de l'ONSC/santé et des membres de la CAD-Mali.

L'objectif de ce séminaire a rappelé Mme BARRY Aminata TOURE, Présidente de CAD-Mali, est de renforcer les capacités d'intervention de l'ONSC/Santé en suivi et analyse budgétaire et en plaidoyer lobbying. Elle n'a pas manqué de souhaiter qu'au bout de ces quatre jours de formation,

les membres des CSB et OF disposeront des outils nécessaires pour le suivi, l'analyse budgétaire et le plaidoyer afin que les budgets alloués à la santé soient rationnellement utilisés.

Cette formation s'est déroulée en deux temps majeurs à savoir une journée en plaidoyer lobbying animé par Monsieur Temo TAMBOURA chargé de Politique et de plaidoyer à la CAD-Mali et trois journées en suivi et analyse budgétaire par Monsieur Moussa TRAORE Consultant indépendant.

*Lisez*

*et*

*faites lire*

*Le Messenger du Peuple*

# NOUS NE DEVONS RIEN, NOUS NE PAYONS RIEN !

*Semaine d'action internationale contre la dette et les IFIs*

La Coalition des Alternatives Africaines Dette et Développement (CAD-Mali) a respecté la tradition en organisant chaque année la semaine mondiale d'action contre la dette et les Institutions Financières internationales (IFIs) pour qu'elles reconnaissent leurs responsabilités vis-à-vis du problème de la domination par la dette et leurs rôles critiques dans les crises alimentaires et climatiques.

Rappelons que l'appel d'action à la semaine mondiale est adoptée et signée par 200 réseaux, mouvements et organisations d'Asie et du Pacifique, d'Afrique, d'Amérique Latine et de Caraïbe, d'Europe et d'Amérique du Nord.

Les thèmes centraux de cette année au niveau mondial étaient entre autres i) la dette et la crise alimentaire; ii) la dette et la privatisation; iii) la répudiation de la dette; iv) la dette, les IFIs et les changements climatiques; v) dette et la souveraineté alimentaire; vi) les actions contre la pauvreté.

Pendant cette semaine mondiale de cette année (12 au 19 octobre 2008), la CAD-Mali a organisé deux activités majeures à savoir une conférence débats sur la dette et privatisation à la Faculté des Sciences Juridiques et Politiques (FSJP) et une conférence populaire paysanne à Nossombougou respectivement les 14 et 19 octobre 2008. En prélude de ces activités, une conférence de presse a été tenue à son siège le 11 octobre 2008.

Ces activités visaient à informer et sensibiliser la presse, les universitaires et les paysans sur les effets pervers des politiques néolibérales de la Banque Mondiale et du Fonds Monétaire international



**Conférence populaire paysanne à Nossombougou dans la cour de l'école fondamentale "A"**

(FMI) sur la souveraineté alimentaire et sur le développement de façon générale.

Elles permettaient également à la CAD-Mali à l'instar des autres mouvements sociaux du monde de se mobiliser pour défier les IFIs, les entreprises Multinationales et

les gouvernements du Nord et du Sud afin d'obtenir l'annulation totale et inconditionnelle de la dette, selon la Présidente de CAD-Mali, Mme BARRY Aminata TOURE. ●

**Drissa TRAORE**  
**Ana Karina NEIRA**

## La déclaration de la semaine d'action mondiale contre la dette et les IFIs

### Nous réclamons :

1. L'annulation ou l'arrêt des paiements de toutes les dettes illégitimes
2. L'arrêt du financement des projets et des politiques qui accélèrent les changements climatiques
3. La cessation du contrôle du fonds d'investissement climatique par la Banque Mondiale et les autres IFIs
4. L'arrêt des prêts finançant les programmes climatiques
5. La restitution et la réparation de la dette historique et écologique des pays du Sud
6. Les droits des migrants et d'autres personnes déplacées comme conséquences de la dette et de la crise alimentaire et climatique

*Bamako, le 11 octobre 2008*

## Education, santé et citoyenneté à la base : Pour l'accès de tous aux services sociaux de base

Par Témé TAMBOURA

Le renforcement du partenariat institutionnel et organisationnel entre les populations et les autorités administratives et communales locales est un gage de l'amélioration de l'accès de tous les enfants à une éducation de base de qualité et à des infrastructures sanitaires et scolaires adéquates. Dans ce cadre un programme de mobilisation citoyenne à la base a été initié par la Coalition des Alternatives Africaines Dettes et Développement (CAD-Mali) pour la période de 2008 - 2010 dans les communes rurales de Baguinéda, Sangarébougou, Safo et Nossombougou, dans la région de Koulikoro, financé par Oxfam Solidarité Belgique.

Ce nouveau programme consiste à inciter la population locale à se mobiliser davantage pour améliorer la situation au niveau des écoles et des centres de santé et revendiquer auprès des autorités administratives, politiques, locales et leur gouvernement l'accès de tous, y compris les petites filles à une éducation de base de qualité, des infrastructures scolaires et sanitaires de base adéquates équipées en eau et en électricité.

Les ateliers de lancement dudit programme se sont tenus dans tous les chefs lieux des communes concernées.

A l'issue des ateliers, il a été remarqué que les difficultés majeures auxquelles les autorités communales sont confrontées au sein des communes sont entre autres : la mobilisation des ressources internes pour la réalisation du plan de développement de la commune (PDSEC), la méconnaissance des textes de la décentralisation, la non participation de la population aux activités et actions de la Mairie, la rétention des informations au niveau du conseil communal, l'application du Programme d'Ajustement Structurel, le désengagement progressif de l'Etat face aux problèmes de l'éducation, l'incapacité des autorités communales à exposer aux citoyens les vrais problèmes de la commune, la faiblesse dans la recherche des partenariats pour le développement de la commune.

Ces ateliers qui ont réuni les autorités administratives locales, les élus locaux, les autorités scolaires et sanitaires, les comités de gestion des écoles et des centres de santé, les populations, ont permis de dynamiser le partenariat entre le pouvoir public, communal et les

Organisations sociales de base.

D'autres activités sont prévues dans ce programme à savoir : les études sur la scolarisation des filles, sur les infrastructures scolaires et sanitaires et sur les normes et la

réglementation en vigueur ; des assemblées populaires villageoises, des rencontres d'intercommunalités, des interpellations à l'échelle communautaire et des actions de plaidoyer en faveur de la scolarisation des filles.



Mobilisation citoyenne à la Base dans la commune rurale de Safo à l'école fondamentale Second Cycle

Par Témé TAMBOURA

### LA PRIVATISATION DE LA CMDT : Une catastrophe pour le Mali

Le Gouvernement du Mali saisi entre les dents crochues des Institutions Financières Internationales, a instrumentalisé l'Assemblée Nationale à voter la loi en faveur de l'ouverture du capital de la Compagnie Malienne du Développement des Textiles (CMDT) aux privés. De toute évidence, la privatisation de la CMDT constitue une vente du patrimoine économique national à travers les conditionnalités draconiennes imposées au pays par les IFI, particulièrement la Banque Mondiale (BM).

Deux semaines auparavant, le Mercredi 13 Août 2008, la CAD-Mali a été invitée par la Commission des Finances de l'Assemblée Nationale à être écoutée au sujet de la filialisation de la CMDT ; Pour les esprits bien avertis, cette sollicitation de la coalition ne cachait autre chose que de répondre à la question

« Quel est le point de vue de la CAD-Mali par rapport à la privatisation de la CMDT ? »

Les représentants de la CAD Mali ont bien voulu se prêter à l'exercice sollicité par les parlementaires sous l'impulsion du Gouvernement du Mali, lui-même acculé par la Banque Mondiale face au cours irréversible du processus de privatisation de la grande société cotonnière du Mali.

Mr Dounantié Dao, Mr Témé Tamboura et Mr Moctar Niantigui Coulibaly respectivement Directeur Exécutif, Chargé de Politique et de Plaidoyer, activiste de la CAD-Mali ont répondu par une déclaration appelée ci-dessous dite « écoute de la CAD-Mali par l'Assemblée Nationale sur la privatisation de la CMDT » que nous vous proposerons dans une nouvelle parution •

# TABLE RONDE SUR LES ACCORDS DE PARTENARIAT ECONOMIQUE (APE)

## *La CAD-Mali signe et persiste vis-a-vis de l'Union Européenne*

La CAD-Mali, dans le cadre de la poursuite de sa campagne contre la signature des APE dans leur forme actuelle, a organisé le 16 septembre 2008 à la Maison du Partenariat Bamako/Angers, une table ronde sur les APE avec la délégation de l'Union Européenne au Mali, le Parlement, les services techniques de l'Etat et les OSC.

L'objectif de cette rencontre était de partager les résultats de l'étude d'impact des APE sur certains secteurs sociaux de base à savoir l'Education, la Santé et l'Alimentation.

Cette table ronde était animée par Messieurs Oumar TRAORE consultant et professeur à l'INFTS et Moctar COULIBALY Président de l'AMADIP.

Dans son discours d'ouverture, le représentant du secrétariat national de la CAD-Mali Monsieur Maouloud Ben KATTRA a rappelé qu'après la validation de l'étude réalisée, la CAD-Mali a mené des actions d'information et de sensibilisation dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti et Gao, une matinée d'échanges entre société civile et services techniques de l'Etat, une causerie débats avec les opérateurs économiques, un atelier sur le positionnement des Acteurs non Etatiques (ANEs) en langue nationale Bamanankan et une rencontre avec les députés à



En face les représentants de la délégation de l'Union Européenne

l'Assemblée Nationale. Ces activités se situent dans le cadre de son projet «campagne contre la signature des APE dans leur forme actuelle» financé par Oxfam Novib, a signalé le représentant de la CAD-Mali.

Selon les deux conférenciers les APE auront des conséquences néfastes sur les économies des pays du Sud qui vont continuer à souffrir d'une dépendance financière vis-à-vis des pays du Nord avec la suppression des barrières douanières.

Ils ont aussi soutenu que la signature des APE dans leur forme actuelle compromettra l'intégration économique et politique régionale. Soutenu dans sa position par le représentant du

Commissariat à la Sécurité Alimentaire, l'un des représentants de l'UE à savoir Mr. Roland Johansson a nié en bloc tout lien entre les APE et le 10ème FED et n'a pas manqué d'affirmer que les APE ne représentent pas un danger par le pays ni une forme de Neo-Colonisation. Même si la position de l'UE sur les APE reste constante, la CAD-Mali n'entend pas abandonner le combat contre les APE dans leur forme actuelle.

**Abderhamane CISSE**

**Lisez et faites lire le Messenger du Peuple**

**Interview du Président de l'OF Koulikoro,  
Bakary BERTE**

Réalisé par Ana Karina NEIRA

*“je puiserais dans mon dernier retranchement pour l'atteinte des objectifs fixés par ce projet.”*

**MP:** Présentez-vous ?

**BB:** Je suis Bakary BERTE, Président de l'OF Koulikoro et Président de l'antenne régionale CAD-Mali de Koulikoro



Président de l'Organisation Focale de Koulikoro

**MP:** En tant que membre de la société civile, quelle est votre impression sur l'initiative de l'ONSC/Santé ?

**BB:** Je pense qu'il fallait d'une manière ou d'une autre la mise en place d'un organe de contrôle citoyen qui s'intéresse à un volet qui a une importance capitale « la santé ». Ce secteur vient si j'ai bonne souvenance en troisième position, après l'éducation et l'armée en termes d'affectation du budget national mais reste encore à un niveau statique. Donc, la mise en place de cet organe permettra si les choses se passent normalement bien, d'informer, de sensibiliser et même de dissuader les acteurs, les décideurs, les partenaires pour que nous puissions avoir une prise en charge de qualité en santé.

bénévole. La contribution dépendra de ma capacité de cerner le contour du combat, je puiserais dans mon dernier retranchement pour l'atteinte des objectifs fixés par ce projet.

**MP:** Avec le renforcement de capacités à travers la formation que vous avez suivie en suivi et analyse budgétaire et en plaidoyer lobbying vous vous sentez capable de mener ce travail ?

**BB:** Cette formation en suivi et analyse budgétaire et en plaidoyer lobbying est un outil pour mener à bien ce travail mais l'expérience et la technicité de l'homme feront une bonne complémentarité.

**MP:** Le travail dans les OF étant bénévole, quelle sera votre contribution et votre degré d'implication pour l'atteinte des objectifs fixés par ce projet ?

**MP:** En tant que Président de l'OF Koulikoro, quel est votre point de vue par rapport au droit des citoyens à l'information ?

**BB:** A la CAD Mali nous avons eu à travailler toujours de façon

En tant que président, je pense bien qu'après cette phase il faut élargir cette étude à d'autres pour mieux informer les contribuables et partenaires, pour faire une bonne gestion de nos ressources. Je pense aussi, qu'il faut prendre en compte l'avis des uns et des autres pendant le processus.



**Siège social**  
 Djélibougou, Rue 251/ porte 370 / BPE : 1539 Bamako  
 Tel : (223) 20 24 01 34  
 E-mail : jubilecad-mali@cefib.org  
 Site Web : www.cadmali.org - www.forumdespeuples.org

**Directrice de Publication**  
 Mme Barry Aminata Touré  
 Tél : (223) 66 72 05 25

**Rédacteur en Chef**  
 Yoro Bi Ta Raymond  
 Cel : (223) 74 69 31 70 / 65 82 96 45

**Comité de rédaction**  
 Drissa Taroré, Nouhoum Konaté, Nouhoum Kéita,  
 Témou Tamboura, Alexandra Zech, Yoro Bi Ta Raymond  
 Ana Karina Neira

**Mise en page & Infographie**  
 Moussa Coulibaly  
 Cel : (223) 65 62 05 82